



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

## Trente-sixième session

10-13 janvier et 7-8 février 2022

### Prise en compte systématique des questions de genre et autonomisation des femmes dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

#### Résumé

La promotion de l'égalité des genres est à la fois une condition indispensable à la concrétisation des ambitions mondiales qu'expriment les objectifs de développement durable (ODD) et un accélérateur de la réalisation de ces objectifs, notamment pour ce qui est de mettre en place des systèmes agroalimentaires résilients et inclusifs. La présente note d'information donne un aperçu des principales inégalités entre les genres qui persistent dans le secteur agricole et rural dans certains pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, et montre comment les inégalités en matière de contrôle des actifs et des ressources et l'absence de participation des femmes à la prise de décisions dans ce domaine entravent les efforts visant à réaliser les objectifs liés aux systèmes agroalimentaires et à la transformation rurale. Elle expose également certains points saillants des travaux que la FAO mène dans la région à l'appui des priorités régionales et des objectifs fixés dans la Politique de la FAO sur l'égalité des genres 2020-2030 (titre actuel «Politique sur l'égalité des sexes», document en cours de révision). Enfin, elle contient une série de recommandations sur la voie à suivre, soulignant la nécessité d'adopter systématiquement des approches porteuses de transformation en matière de genre pour remettre en cause les relations de pouvoir inégales qui caractérisent les systèmes agroalimentaires dans la région.

#### Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à appeler les Membres à:

- a) contribuer à la production de données et de statistiques ventilées par sexe, âge et autres critères sociaux pertinents, afin d'éclairer l'élaboration de politiques et de programmes fondés sur des données factuelles;
- b) accélérer la communication d'informations concernant les indicateurs et les cibles relatifs aux ODD qui portent sur le genre et les systèmes alimentaires, tels que les indicateurs 5.a.1 et 5.a.2 sur les femmes et la propriété foncière;

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

- c) continuer à renforcer les initiatives en faveur de l'adoption de politiques et de programmes qui permettent de transformer les systèmes ruraux et agroalimentaires en tenant compte de la dimension de genre et de l'âge, et de surmonter les revers que différents groupes de population ont subis en raison de la pandémie de covid-19;
- d) investir dans la réduction du fossé numérique qui sépare les hommes et les femmes pour permettre à ces dernières, y compris les jeunes femmes et les femmes rurales, de participer sur un pied d'égalité à la transformation numérique croissante des systèmes agroalimentaires et d'en bénéficier;
- e) promouvoir la mise en place de cadres stratégiques et juridiques qui garantissent aux femmes les mêmes droits et le même degré de contrôle en ce qui concerne les actifs (en particulier la terre), les ressources et les services, et adopter des mesures d'incitation pour favoriser l'emploi décent et l'entrepreneuriat des femmes, en particulier des jeunes, dans l'agriculture et dans les zones rurales;
- f) favoriser l'adoption d'approches porteuses de transformation en matière de genre, telles que les méthodes axées sur les ménages, les écoles pratiques d'agriculture, les écoles de gestion agricole ou les écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes, qui remettent en cause explicitement les relations de pouvoir inégales et encouragent les changements de comportement par la mobilisation des ménages et de la collectivité;
- g) promouvoir des politiques et des programmes qui visent à réduire la charge de travail excessive des femmes en mettant à disposition des technologies, des services et des infrastructures agricoles économes en main-d'œuvre et tenant compte de la dimension de genre, tout en favorisant une répartition plus équitable des soins non rémunérés et des responsabilités domestiques aux niveaux des ménages et de la collectivité;
- h) favoriser la cohérence des politiques et investir dans des interventions intersectorielles qui permettent de s'attaquer aux causes profondes des inégalités entre les femmes et les hommes de manière synergique, en réunissant des institutions et des organisations qui travaillent dans différents domaines stratégiques (éducation, santé procréative, emploi, notamment) et issues de différents milieux (société civile, secteur privé, entre autres).

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au*

Secrétariat de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

FAO-RNE-NEC@fao.org

## Introduction

### I. La transformation des systèmes agroalimentaires passe par la lutte contre les inégalités dans les relations entre les femmes et les hommes

1. Dans toute la région Proche-Orient et Afrique du Nord, les femmes jouent de multiples rôles tout au long des chaînes de valeur agroalimentaires en tant que productrices, transformatrices et détaillantes. Ce sont également elles qui assurent la majeure partie du «travail reproductif» (garde des enfants, cuisine, ménage, etc.), essentiel à la sécurité alimentaire et à la nutrition des ménages et, plus largement, des populations. Pourtant, les femmes sont aussi plus exposées à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et aux impacts des multiples chocs et crises qui touchent la région.

2. Les raisons de cette vulnérabilité résident dans les relations inégales entre les femmes et les hommes qui caractérisent les systèmes agroalimentaires de certains pays de la région. D'après le rapport mondial de 2021 sur l'écart entre les femmes et les hommes (*Global Gender Gap Report 2021*), c'est dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord que cet écart est le plus grand. Au rythme où progresse la situation actuellement, il faudra 142,4 ans pour le combler<sup>1</sup>.

3. D'autres critères sociaux comme l'âge, la situation au regard du droit au séjour, le handicap et les conditions socioéconomiques, interagissent avec le genre et deviennent des facteurs de marginalisation et de vulnérabilité. Les femmes jeunes, veuves ou chefs de famille, les femmes réfugiées ou déplacées à l'intérieur de leur pays et les femmes présentant un handicap, par exemple, sont davantage exposées à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, en particulier dans les pays touchés par des conflits et des crises prolongées.

4. Dans toute la région, l'accès des femmes aux biens et aux ressources se heurte à des obstacles juridiques et socioculturels. Les femmes possèdent moins de 7 pour cent des terres agricoles et ne représentent que 5 pour cent des propriétaires fonciers<sup>2</sup>. Faute de terres, elles ont un accès limité au crédit et aux organisations rurales, maillons essentiels pour obtenir certains services et débouchés commerciaux.

5. L'inégalité d'accès aux services (services de vulgarisation, développement des entreprises ou services financiers) entre les femmes et les hommes découle également de la manière dont ces services sont gérés et fournis, et du fait que les cadres stratégiques et institutionnels tiennent compte ou non des contraintes et des besoins liés au genre ou à l'âge. En raison de la persistance de préjugés fondés sur le genre, les services agricoles et ruraux sont rarement adaptés aux besoins des femmes, ce qui entraîne des écarts importants entre les femmes et les hommes dans l'accès à l'information, aux intrants et aux technologies. Les études de la FAO montrent, par exemple, que le stéréotype associant les femmes aux tâches domestiques les empêche de bénéficier d'interventions qui leur permettraient de disposer de technologies et d'infrastructures pour la gestion de l'eau à usage agricole, qu'elles doivent généralement assurer par leurs propres moyens. Non seulement ces disparités nuisent à la résilience des femmes face au changement climatique et aux risques naturels, mais elles entravent également les efforts de promotion d'une agriculture plus verte et de réduction de la dégradation de l'environnement en limitant l'adoption de pratiques et de technologies résilientes face aux aléas climatiques par les intéressées.

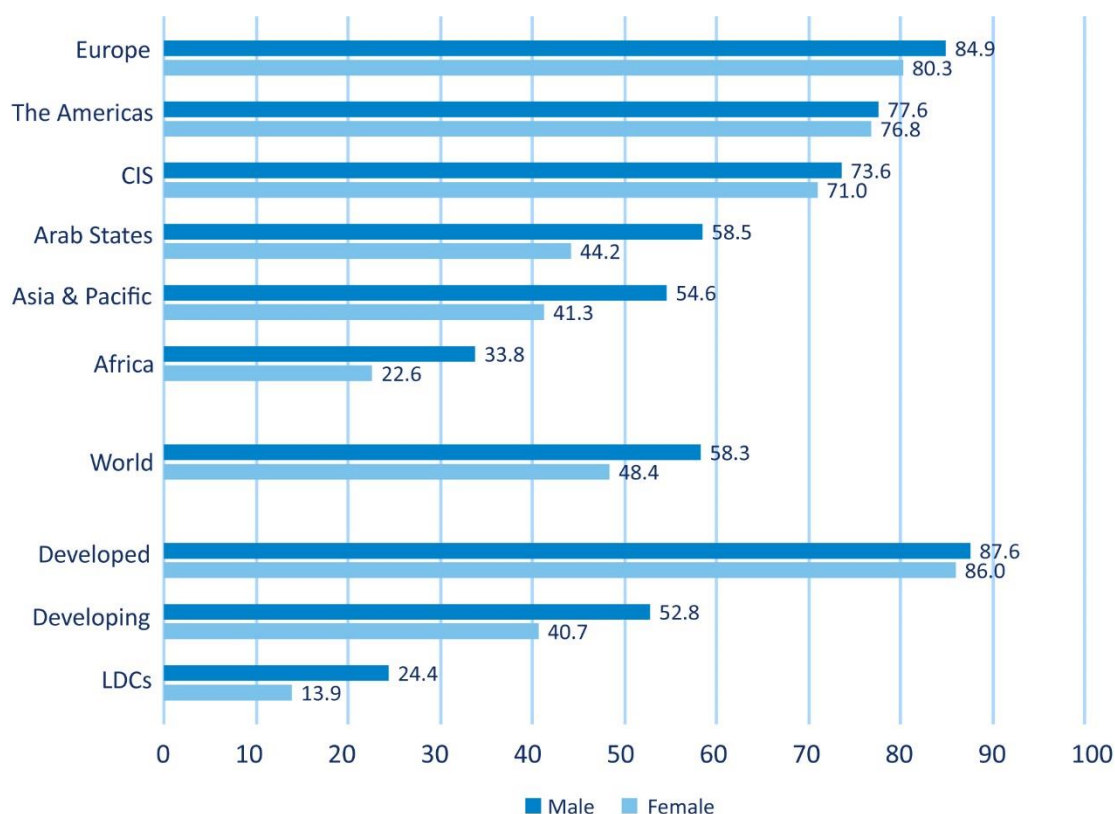
---

<sup>1</sup> Forum économique mondial. 2021. *Global Gender Gap Report 2021*. Le rapport ainsi qu'une plateforme de données interactive sont disponibles à l'adresse <https://www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2021>.

<sup>2</sup> Popal, F. et Langley, B. 2021. *Women's Leadership and Economic Empowerment. A solution for the Economies of the Middle East and North Africa*. George W. Bush Institution and Centre for International Private Enterprise. Disponible à l'adresse [http://gwbcenter.imgix.net/Publications/Resources/gwbi-2021\\_CIFE\\_paper.pdf](http://gwbcenter.imgix.net/Publications/Resources/gwbi-2021_CIFE_paper.pdf).

6. La transformation numérique pourrait permettre de faciliter l'accès des femmes aux services, mais uniquement si le fossé numérique qui les sépare des hommes est comblé. En cette période inédite de pandémie mondiale de covid-19, l'accès aux téléphones portables et à internet est devenu plus crucial que jamais, les solutions numériques étant de plus en plus répandues dans le secteur agroalimentaire. Mais malgré les progrès réalisés, 23 millions de femmes de la région Proche-Orient et Afrique du Nord ne sont toujours pas connectées. Les femmes sont toujours 9 pour cent moins nombreuses que les hommes à posséder un téléphone et 15 pour cent moins nombreuses à utiliser internet depuis un téléphone<sup>3</sup>, et l'écart entre les femmes et les hommes en ce qui concerne l'utilisation d'internet demeure lui aussi important (figure 1)<sup>4</sup>.

Figure 1. Taux de pénétration d'internet dans la population féminine et la population



7. La participation au marché du travail n'est qu'un indicateur parmi d'autres du degré d'émancipation économique des femmes, mais elle illustre bien cette problématique plus large. Alors que leur nombre et leurs résultats dans l'enseignement supérieur surpassent ceux des hommes, le taux d'activité des femmes dans la région se situe autour de 20 pour cent, comparé à une moyenne mondiale de 47,3 pour cent<sup>5</sup>. Les femmes rurales et les jeunes femmes sont particulièrement désavantagées: le taux de chômage des jeunes femmes culmine à plus de 60 pour cent dans certains

<sup>3</sup> GSMA. 2021. *Connected Women. The Mobile Gender Gap Report 2021*. Disponible à l'adresse <https://www.gsma.com/r/wp-content/uploads/2021/07/The-Mobile-Gender-Gap-Report-2021.pdf>.

<sup>4</sup> Union internationale des télécommunications (UIT). 2019. *Measuring digital development. Facts and Figures 2019*. Disponible à l'adresse <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/facts/FactsFigures2020.pdf>.

<sup>5</sup> Source: Banque mondiale, sur la base d'une estimation modélisée tirée de la base de données ILOSTAT de l'Organisation internationale du Travail (29 novembre 2021): <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.TLF.CACT.FE.ZS?end=2019&locations=ZO-1W&start=2019&view=bar>.

pays de la région<sup>6</sup>. De multiples facteurs expliquent ce faible taux d'activité, des politiques relatives à l'emploi qui ne tiennent pas compte de la dimension de genre à la charge de travail excessive que représentent les activités de soins non rémunérées, en passant par les normes sociales dominantes selon lesquelles il est encore inconvenant pour les femmes de travailler en dehors du foyer.

8. L'agriculture reste un pourvoyeur essentiel de moyens d'existence et d'emplois: près d'un quart des femmes actives de la région travaillent dans ce secteur. La proportion de femmes dans l'agriculture varie considérablement d'un pays à l'autre, allant de 39,9 pour cent au Maroc à moins de 1 pour cent aux Émirats arabes unis, au Koweït et au Qatar. Dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à occuper un emploi agricole rémunéré. Il n'y a qu'en Tunisie qu'elles représentent plus de 20 pour cent du nombre total d'employés agricoles rémunérés<sup>7</sup>, ce qui montre que la plupart des femmes dans ce secteur ont un statut de travailleuse familiale non rémunérée ou de travailleuse indépendante, ou relèvent du secteur informel. Il est également possible que les statistiques officielles sous-estiment la contribution des femmes au secteur, car leur activité est habituellement difficile à mesurer au moyen d'enquêtes sur l'emploi (comme dans le cas du travail agricole destiné à la consommation du ménage, du travail à domicile et des microentreprises informelles). Souvent, les femmes ne sont pas perçues (ni ne se perçoivent elles-mêmes) comme des agricultrices ou des travailleuses agricoles, mais plutôt comme des «aides» ou des «femmes au foyer contribuant à l'économie du ménage».

9. Près de 62 pour cent des femmes actives occupent des emplois informels et non déclarés, la plupart dans le secteur agricole (où la majorité des travaux sont par nature journaliers ou saisonniers), sans protection juridique ni accès à la sécurité sociale (tableau 1)<sup>8-9</sup>. Les femmes ont donc tendance à être plus durement touchées par les chocs et les ralentissements économiques, comme l'a clairement montré la pandémie de covid-19.

---

<sup>6</sup> Source: Division de statistique de l'ONU, indicateur 8.5.2 relatif aux ODD – Taux de chômage chez les 15-24 ans (total, femmes, hommes) (21 avril 2021): <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>.

<sup>7</sup> Pourcentage de l'emploi féminin dans l'agriculture\* FAOSTAT, 20 avril 2021, <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/OE>.

<sup>8</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2020. *COVID-19 dans la région MENA: impact sur les inégalités de genre et réponses apportées en soutien aux femmes*. Disponible à l'adresse [https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=134\\_134476-xd421jyuge&title=COVID19-dans-la-region-MENA-impact-sur-les-inegalites-de-genre-et-reponses-apportees-en-soutien-aux-femmes](https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=134_134476-xd421jyuge&title=COVID19-dans-la-region-MENA-impact-sur-les-inegalites-de-genre-et-reponses-apportees-en-soutien-aux-femmes).

<sup>9</sup> Organisation internationale du Travail (OIT). 2021. *World Social Protection Report 2020-22. Social protection at the crossroads – in pursuit of a better future*. p. 56. Disponible à l'adresse [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms\\_817572.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms_817572.pdf).

Tableau 1. Pourcentage de la population bénéficiant d'une couverture sociale complète prévue par la loi, par région (source: OIT, 2021)

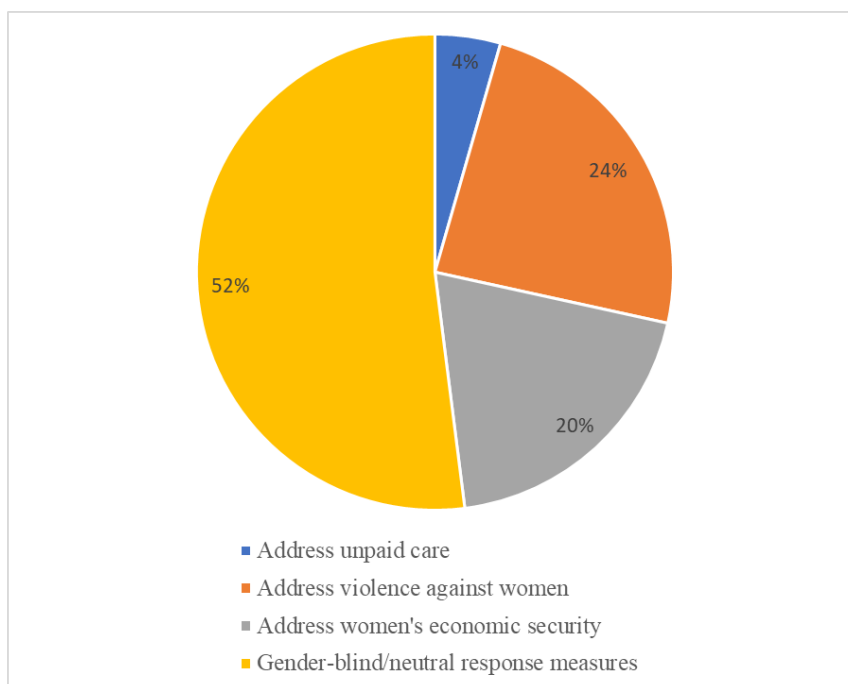
Region	Total	Male	Female
World	30.6%	34.3%	26.5%
Africa	7.3%	10.8%	3.9%
Americas	42.1%	45.3%	37.7%
Arab States	24.2%	36.1%	8.6%
Asia and the Pacific	29.0%	32.9%	24.7%
Europe and Central Asia	52.7%	55.0%	49.7%

10. Les évaluations récentes de la FAO montrent que, si les femmes sont de plus en plus actives dans toutes les chaînes de valeur agroalimentaires (en tant que salariées et en tant qu'entrepreneuses), elles restent concentrées dans les emplois informels, peu qualifiés et faiblement rémunérés ou dans les microentreprises. L'inégalité d'accès au capital, aux actifs, aux services et à la formation tend à empêcher les femmes de développer les capacités techniques, commerciales et de gestion nécessaires à leur avancement en tant que salariées ou entrepreneuses.

11. La représentation des femmes dans les institutions politiques continue de croître mais l'égalité en matière de participation et de prise de responsabilités est loin d'être atteinte, notamment dans les institutions et organisations rurales. Absentes des mécanismes politiques et décisionnels, les femmes ne peuvent concourir à l'adoption de politiques, de plans d'investissement et de stratégies qui tiennent davantage compte de leurs besoins et de leurs intérêts. La composition des groupes de travail mis en place en 2020 pour faire face à la pandémie de covid-19 illustre clairement cette marginalisation et explique en partie pourquoi, sur les 225 mesures adoptées dans la région, moins de la moitié (108) peuvent être considérées comme tenant compte de la dimension de genre et seulement 24 pour cent (54) ciblent spécifiquement la sécurité économique des femmes et la charge que représentent les soins non rémunérés (figure 2)<sup>10</sup>.

<sup>10</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et ONU-Femmes. 2020. *Global Gender response Tracker Fact sheet – Arab States*. Disponible à l'adresse [https://www.arabstates.undp.org/content/rbas/en/home/library/Sustainable\\_development/covid-19-global-gender-response-tracker-.html](https://www.arabstates.undp.org/content/rbas/en/home/library/Sustainable_development/covid-19-global-gender-response-tracker-.html).

Figure 2. Part des mesures tenant compte de la dimension de genre parmi l'ensemble des mesures de protection sociale et des mesures relatives à l'emploi (source: PNUD, 2020)



12. La crise déclenchée par la covid-19 a clairement mis en évidence la dépendance des populations à l'égard des soins non rémunérés et des travaux domestiques assurés par les femmes, que la pandémie n'a fait qu'exacerber. Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, avant la pandémie, les femmes consacraient déjà en moyenne six fois plus de temps que les hommes à ces tâches<sup>11</sup>. Or, la charge que représentent ces travaux a une incidence directe sur la possibilité pour les femmes d'avoir un travail rémunéré, d'accéder à l'éducation et de participer à la vie publique. Les femmes et les filles vivant dans des zones rurales reculées ou dans des zones touchées par des conflits, où les services et les infrastructures sont inexistantes ou perturbés, sont davantage susceptibles d'avoir peu de temps disponible et une charge de travail excessive.

## II. L'action de la FAO pour l'égalité des genres aux niveaux régional et national

13. En 2020, la FAO a adopté une nouvelle politique sur l'égalité des genres qui fixe des objectifs clairs en la matière, alignés sur les ODD, et des normes minimales en matière d'intégration des questions de genre afin d'orienter le travail technique et normatif de l'Organisation. Les objectifs de la Politique sur l'égalité des genres (titre actuel «Politique sur l'égalité des sexes», document en cours de révision) contribuent à la réalisation des quatre priorités régionales et sont intégrés dans le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, dans lequel le genre est à la fois un thème transversal et un domaine prioritaire du Programme (DPP) à part entière.

14. Depuis la dernière session de la Conférence régionale, la FAO a continué à investir dans la production de données et de connaissances sur les écarts entre les femmes et les hommes dans l'agriculture ainsi que les solutions pour les combler. Entre 2020 et 2021, l'Égypte, le Liban, la Mauritanie, la Palestine et le Soudan ont mené à leur terme des évaluations complètes de l'égalité des genres par pays dans le secteur agricole et rural, en étroite collaboration avec les équipes nationales

<sup>11</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2020. *COVID-19 dans la région MENA: impact sur les inégalités de genre et réponses apportées en soutien aux femmes*. Disponible à l'adresse [https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=134\\_134476-xd421jyuge&title=COVID19-dans-la-region-MENA-impact-sur-les-inegalites-de-genre-et-reponses-apportees-en-soutien-aux-femmes](https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=134_134476-xd421jyuge&title=COVID19-dans-la-region-MENA-impact-sur-les-inegalites-de-genre-et-reponses-apportees-en-soutien-aux-femmes).

homologues. En 2021, la FAO s'est associée au Programme alimentaire mondial (PAM) et à CARE International pour évaluer les conséquences de la pandémie de covid-19 sur l'égalité des genres et la sécurité alimentaire en Iraq et au Soudan. L'étude a mis en lumière les besoins de différents groupes de population et confirmé l'importance de la collecte de données ventilées par sexe et autres critères sociaux pertinents (âge, situation au regard du droit au séjour ou handicap, par exemple).

15. Des efforts ont été faits pour adopter des méthodes normalisées permettant de faciliter le regroupement des informations au niveau régional et de suivre les progrès réalisés au fil des ans. Citons notamment la méthode afférente aux évaluations hydriques tenant compte des questions de genre, élaborée dans le cadre du projet régional relatif à la mise en œuvre du Programme 2030 aux fins de l'efficacité, de la productivité et de la durabilité des ressources en eau dans les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, utilisée pour les analyses effectuées en Égypte, en Palestine et en Tunisie. La méthode employée pour mesurer les effets de la covid-19 en Iraq et au Soudan, en collaboration avec CARE, a également été appliquée au Yémen.

16. Il convient de noter que le fait de disposer d'informations relatives au genre ne se traduit pas automatiquement par la mise en place de politiques et de programmes tenant compte de la dimension de genre. C'est pourquoi la FAO a entrepris de collaborer avec des institutions régionales et nationales œuvrant pour l'autonomisation des femmes, comme l'Organisation des femmes arabes ou le Conseil national pour les femmes, en Égypte, afin de favoriser le dialogue sur les politiques et de maximiser les résultats. Les ateliers organisés en Égypte et en Algérie pour la validation des évaluations de l'égalité des genres par pays ont permis de renforcer la collaboration avec les mécanismes nationaux pour l'égalité des genres. Au niveau régional, la consultation afférente aux nouvelles Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles, organisée par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, a réuni de nombreuses parties prenantes, offrant aux femmes, en tant qu'expertes ou militantes, un espace pour formuler leurs demandes en faveur de politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition tenant davantage compte de la dimension de genre.

17. De nombreuses initiatives de la FAO au niveau national ont contribué spécifiquement aux objectifs fixés dans la Politique sur l'égalité des genres (titre actuel «Politique sur l'égalité des sexes», document en cours de révision), notamment l'objectif 3, qui concerne l'égalité des droits, l'accès aux services, aux marchés et à un travail décent et le contrôle sur les revenus et les avantages qui en découlent. Au Liban, en Mauritanie et en Palestine, par exemple, la FAO a appuyé la participation des femmes dans les chaînes de valeur agroalimentaires au moyen d'un ensemble intégré d'aides techniques, commerciales et financières. Sachant que les conflits et les crises ont des incidences différentes selon qu'on est une femme ou un homme, une assistance spécifique a été prêtée pour soutenir le relèvement économique des femmes se trouvant dans des situations particulièrement précaires, à savoir la fourniture d'intrants et de ressources (tels que des semences et du petit bétail), en Iraq, en République arabe syrienne, au Soudan et au Yémen. Dans le cadre de ces projets, les femmes sont ciblées non seulement en tant que bénéficiaires directes, mais aussi indirectement en raison de leur rôle clé s'agissant d'assurer la bonne nutrition des ménages et des enfants.

18. Plusieurs interventions ont été menées pour contribuer à l'objectif 1, relatif à la participation et au pouvoir de décision des femmes, dans différents pays de la région, dont le Liban, Oman, la Palestine, la Tunisie et le Yémen. Celles-ci ont porté sur la création ou le renforcement de coopératives et d'associations de femmes, non seulement en tant que moyen d'améliorer l'accès au marché et aux ressources, mais aussi en tant que plateformes permettant aux femmes de prendre des responsabilités. Notons également que, au Liban, la FAO a introduit l'utilisation de «méthodes axées sur les ménages», approche porteuse de transformation en matière de genre qui permet spécifiquement d'amener tous les membres du ménage à débattre de l'inégalité des relations de pouvoir et des rôles habituellement assignés aux femmes et aux hommes tout en élaborant une vision commune pour l'entreprise familiale. Au Yémen, dans le cadre de plusieurs interventions, l'Organisation a renforcé son soutien à la participation des femmes dans les associations d'usagers de l'eau, généralement dominées par les hommes dans le pays, dans le but précis de remettre en cause les relations de pouvoir inégales en matière de gouvernance de l'eau et de prise de décision dans ce domaine.

19. Pour lutter contre l'inégalité d'accès aux services d'appui à l'agriculture, plusieurs pays ont renforcé le recours aux écoles pratiques d'agriculture, modalité de prestation de services entre pairs et de mobilisation de la collectivité qui s'est avérée efficace pour satisfaire les besoins propres aux femmes rurales et transformer les relations de pouvoir inégales à l'échelle locale. Ces écoles très polyvalentes ont été utilisées à différentes fins: pour enseigner les bonnes pratiques agricoles, développer les compétences en matière de gestion de l'eau et donner accès à l'éducation nutritionnelle. En Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne, la FAO a également établi des écoles de gestion agricole et des écoles de gestion coopérative qui, en suivant une approche similaire, visent à aider les agricultrices à acquérir les compétences en matière d'entrepreneuriat et de gestion qui sont nécessaires au développement d'entreprises rentables.

### **III. Au-delà de l'intégration des questions de genre: une action novatrice et porteuse de transformation s'impose**

20. La mise en place de systèmes alimentaires résilients, permettant d'offrir à tous de meilleurs moyens d'existence, des emplois décents et une alimentation saine, tout en faisant face aux effets des crises et du changement climatique, ne sera possible qu'en éliminant les disparités entre les femmes et les hommes qui pèsent sur le secteur agricole et rural.

21. Pour concrétiser les priorités régionales et les objectifs fixés dans la Politique de la FAO sur l'égalité des genres (titre actuel «Politique sur l'égalité des sexes», document en cours de révision), et contribuer ainsi à la réalisation des ODD, il est essentiel de ne pas s'en tenir au statu quo et d'adopter des approches plus audacieuses et porteuses de transformation destinées explicitement à éliminer les normes et les relations sociales inégales qui sous-tendent les systèmes agroalimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Les mesures prioritaires viseront à:

- a) produire et diffuser des données et des statistiques ventilées par sexe, âge et autres critères sociaux pertinents pour quantifier les écarts entre les femmes et les hommes dans l'agriculture, aux niveaux national et régional, et suivre dans le temps les progrès réalisés;
- b) accélérer la communication d'informations sur les indicateurs et les cibles relatifs aux ODD qui portent sur le genre et les systèmes alimentaires, tels que les indicateurs 5.a.1 et 5.a.2 sur les femmes et la propriété foncière;
- c) promouvoir la mise en place de cadres stratégiques et juridiques qui garantissent aux femmes les mêmes droits, le même accès et le même degré de contrôle que les hommes en ce qui concerne les actifs (en particulier la terre), les ressources et les services agricoles et ruraux;
- d) promouvoir, au sein des ménages, sur le lieu de travail et à l'échelle locale, au moyen de politiques, de lois, de campagnes de sensibilisation et de mesures incitatives spécifiques, un environnement favorable à l'emploi décent et à l'entrepreneuriat des femmes, principalement des jeunes femmes et des femmes rurales, dans l'agriculture et les zones rurales;
- e) garantir l'accès aux programmes de protection sociale pouvant accroître la résilience des femmes face aux effets de la pandémie de covid-19 et aux autres crises qui touchent la région;
- f) favoriser l'adoption systématique d'approches porteuses de transformation en matière de genre, telles que les méthodes axées sur les ménages, les écoles de gestion agricole et les écoles pratiques d'agriculture, qui remettent en question les relations de pouvoir inégales et encouragent les changements de comportement par la mobilisation des ménages et de la collectivité;

- g) promouvoir les politiques et les initiatives de renforcement des capacités pour combler le fossé numérique entre les femmes et les hommes afin de réduire au minimum le risque que les femmes rurales se trouvent privées d'un rôle actif dans la transformation numérique des systèmes agroalimentaires;
- h) redoubler d'efforts pour réduire la charge de travail excessive des femmes en mettant à disposition des technologies, des services et des infrastructures tenant compte de la dimension de genre et économes en main-d'œuvre, tout en favorisant une redistribution équitable des soins non rémunérés et du travail domestique assurés par les femmes au niveau des ménages;
- i) favoriser la cohérence et la coordination des politiques, notamment en étudiant la possibilité de nouer des partenariats et des collaborations entre différents secteurs (agroalimentaire, santé, éducation, emploi, recherche, égalité des genres), et en réunissant les parties prenantes de différents milieux pour tirer parti de l'intégration de la dimension de genre et de l'autonomisation des femmes, au niveau tant national que régional.